

COMMUNE DE BINDERNHEIM

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 04 AVRIL 2022 A 19 H 00

Présents : M. MEMHELD Christian, maire.
Mme BAEHR Isabelle, M. MARTIN Daniel et M. GERBER Christian, adjoints
Mme BISCHOFF Rachel, Mme DISCHLI Claire, Mme DISCHLI Véronique, M.
MATHIS Franck, Mme SCHWEIN Jasmine, M. SOETE Christophe et Mme WANTZ
Jenny

Absents : Mme ADOLF Denise a donné procuration à M. MARTIN Daniel, M. BUEB
Frédéric, M. MOSSER Jean-Noël et M. KELLER Franck (excusés)

Assiste : Mme BECK Dorine, secrétaire de mairie.

Après avoir salué l'assemblée, M. le maire ouvre la séance à 19h00.

Secrétariat de séance

Le conseil municipal, sur proposition du maire, désigne Mme SCHWEIN Jasmine secrétaire de séance.

23. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 MARS 2022

Le procès-verbal de la séance précédente, préalablement diffusé à tous les conseillers, n'a pas suscité d'observations.

Le Conseil Municipal **APPROUVE A L'UNANIMITE** le procès-verbal dans sa forme et sa rédaction par l'ensemble des membres présents.

24. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Maire, ordonnateur,

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice considéré, compte qui peut se résumer comme suit :

Section de fonctionnement :

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Recettes | 923 913,58 € |
| Dépenses | 626 677,29 € |
| Résultat | 297 236,29 € |
| Résultat reporté de 2020 | 116 639,30 € |
| Résultat Global | 413 875,59 € |

Section d'investissement :

| | |
|--------------------------|----------------------|
| Recettes | 174 970,27 € |
| Dépenses | 613 759,69 € |
| Résultat | -438 789,42 € |
| Résultat reporté de 2020 | 193 041,11€ |
| Résultat Global | -245 748,31 € |

Résultats cumulés **168 127,28 €**

CONSTATE les résultats du compte administratif,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-avant en l'absence de M. Christian MEMHELD, Maire.

ADOpte A l'UNANIMITE

25. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU LOTISSEMENT STADE 3

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Maire, ordonnateur,

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice considéré, compte qui peut se résumer comme suit :

Section de fonctionnement :

| | |
|--------------------------|--------------------|
| Recettes | 0,48 € |
| Dépenses | 42 261,35 € |
| Résultat | -42 260,87€ |
| Résultat reporté de 2020 | 42 261,35 € |
| Résultat Global | 0,48 € |

Section d'investissement :

| | |
|-----------------|---------------|
| Recettes | 0,00 € |
| Dépenses | 0,00 € |
| Résultat | 0,00 € |

| | |
|--------------------------|---------------|
| Résultat reporté de 2020 | 0,00 € |
| Résultat Global | 0,00 € |

Résultats cumulés **0,48 €**

CONSTATE les résultats du compte administratif,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-avant en l'absence de M. Christian MEMHELD, Maire.

ADOpte A L'UNANIMITE

26. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU LOTISSEMENT LES ACACIAS

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par le Maire, ordonnateur,

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice considéré, compte qui peut se résumer comme suit :

Section de fonctionnement :

| | |
|--------------------------|----------------------|
| Recettes | 0,90 € |
| Dépenses | 150 108,55 € |
| Résultat | -150 107,65 € |
| Résultat reporté de 2020 | 176 926,48 € |
| Résultat Global | 26 818,83 € |

Section d'investissement :

| | |
|--------------------------|---------------|
| Recettes | 0,00 € |
| Dépenses | 0,00 € |
| Résultat | 0,00 € |
| Résultat reporté de 2020 | 0,00 € |
| Résultat Global | 0,00 € |

Résultats cumulés **26 818,83 €**

CONSTATE les résultats du compte administratif,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-avant en l'absence de M. Christian MEMHELD, Maire.

ADOpte A L'UNANIMITE

27. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Christian MEMHELD, Maire,

APPROUVE le compte de gestion dressé au titre de l'exercice 2021 par M. LECUIVRE Jean-Pierre, receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;

DECLARE qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOpte A L'UNANIMITE

28. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU LOTISSEMENT STADE 3

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Christian MEMHELD, Maire,

APPROUVE le compte de gestion dressé au titre de l'exercice 2021 par M. LECUIVRE Jean-Pierre, receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;

DECLARE qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOpte A L'UNANIMITE

29. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU LOTISSEMENT LES ACACIAS

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Christian MEMHELD, Maire,

APPROUVE le compte de gestion dressé au titre de l'exercice 2021 par M. LECUIVRE Jean-Pierre, receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;

DECLARE qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOpte A L'UNANIMITE

30. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2021 (budget principal) approuvé au point 24,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget principal,

Considérant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 413 875,59 €,

DECIDE d'affecter partiellement le résultat de fonctionnement comme suit :

– Section d'investissement : 1068 Excédent de fonctionnement 309 933,01 €

ADOpte A L'UNANIMITE

31. AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET LOTISSEMENT STADE 3

Le Maire rappelle la délibération du 03/12/2020 par laquelle, le Conseil Municipal a décidé de clôturer le budget annexe du lotissement Stade 3. Après clôture du budget, il s'avère qu'il reste un excédent de 0,48 € qu'il convient d'affecter au budget principal.

Le Conseil Municipal

APPROUVE la reprise du résultat de clôture de 0,48 € du budget annexe lotissement Stade 3 au budget principal 2022 ;

AFFECTE cet excédent au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOpte A L'UNANIMITE

32. SUBVENTIONS 2022

M. le Maire rappelle au conseil les diverses aides financières versées aux associations locales et autres.

Mme WANTZ Jenny demande pourquoi les Donneurs de Sang n'ont reçu que 100 €. M. MARTIN Daniel rappelle que la commune ne demande rien à l'association pour l'utilisation de la salle. Il fait d'ailleurs un point sur leur fonctionnement et notamment la baisse de la participation de l'EFS pour les repas. Aussi, il est proposé d'augmenter la subvention à 250 €.

POUR 11

ABSTENTION 01

CONTRE 00

Ensuite, le Maire informe qu'une nouvelle loi institue le contrat d'engagement républicain. Ce dernier est désormais nécessaire pour chaque demande d'aide financière ou de mise à disposition de salle auprès de la commune. Un point sera fait avec les associations à ce sujet.

Enfin, il est précisé que des subventions exceptionnelles pourront être attribuées au courant de l'année en fonction des demandes. S'il devait y en avoir, elles seraient présentées en conseil municipal. Il y a notamment les Restos du Cœur qui sollicitent une aide étant donné que des habitants de Bindernheim sont concernés. Les élus sont unanimes pour verser 350 € comme en 2020.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Compte 6574

| | |
|-----------------------|-------|
| - POMPIERS | 400 € |
| - BADMINTON | 400 € |
| - BINDR'ASSOC | 400 € |
| - BASKET ST ULRICH | 400 € |
| - FCB | 400 € |
| - DON DU SANG | 250 € |
| - MUSIQUE UNION | 400 € |
| - APPMA | 400 € |
| - ASSL | 400 € |
| - UNION SAINTE CECILE | 400 € |
| - APEPA | 400 € |
| - RAYONS DE SOLEIL | 400 € |
| - RESTOS DU CŒUR | 350 € |

- pour les jeunes licenciés du club de Basket Saint Ulrich issus de la commune
20,00 €/licencié
- pour les jeunes licenciés du Football Club Bindernheim issus de la commune

20,00 €/licencié

En ce qui concerne les subventions pour les centres de loisirs et les camps de vacances, le Conseil Municipal décide également de reconduire les montants de 2020, à savoir :

- Association des Voyages Scolaires de Vacances de Sélestat 20,00 € / enfant participant
- Association Générale des Familles du secteur de Sélestat pour l'organisation d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2,00 €/jour/enfant
- pour les classes vertes ou de découvertes organisées par l'école communale, et considérant que la Collectivité Européenne d'Alsace ne finance plus ces activités scolaires 12,00 €/jour/enfant

Chaque association devra fournir une liste à jour et détaillée de ses participants ou licenciés.

ADOPTE

33. VOTE DES TAUX COMMUNAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Par délibération n°034/2020 du 15/03/2021 le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- TFPB : 21,31 %
- TFPNB : 39,17 %
- CFE : 17,00 %

Le Conseil Municipal

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les porter à

- TFPB : 21,31 %
- TFPNB : 39,17 %
- CFE : 17,00 %

ADOPTE A L'UNANIMITE

34. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Le Maire soumet le budget primitif principal pour l'exercice 2022, projet préalablement soumis à la commission des finances élargie pour examen et discussion. Il donne lecture des chiffres prévisionnels des recettes et des dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Conseil Municipal, entendu les explications et justifications données, et après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2022 tel que présenté et arrêté aux sommes suivantes :

- section de fonctionnement
équilibrée en recettes et en dépenses à

771 179,00 €

- section d'investissement en suréquilibre
équilibrée en recettes et en dépenses à **753 799,00 €**

ADOpte A L'UNANIMITE

35. VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT LES ACACIAS 2022

Le Maire soumet au conseil le budget primitif de l'exercice 2022 pour le lotissement des Acacias.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et sur proposition du maire,

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2022 du budget annexe « Lotissement des Acacias » tel que présenté, budget qui se résume comme suit :

- section de fonctionnement
équilibrée en recettes et en dépenses à **26 818,83 €**
- section d'investissement **0,00 €**

ADOpte A L'UNANIMITE

36. CLOTURE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ACACIAS

Vu la délibération n°11/2019 du 11/03/2019 portant création d'un budget annexe pour le lotissement Les Acacias ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Considérant que les dernières opérations du lotissement ont été enregistrées en 2021 avec les travaux de viabilisation ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la clôture du budget annexe lotissement Les Acacias au 1^{er} janvier 2023 ;

AFFECTE les résultats du lotissement au budget principal ;

CHARGE le Maire d'en informer les services fiscaux étant donné que le lotissement est assujetti à la TVA.

ADOpte A L'UNANIMITE

37. DIVERS ET COMMUNICATION

a. Pot de départ

Le Maire remercie l'ensemble des élus au nom de la commune et de M. GRIESBACH pour avoir participé à son pot de départ en retraite.

b. Elections

Le Maire fait un point sur le planning des permanences suite à des changements de dernières minutes. Il sera communiqué le lendemain par mail aux conseillers.

c. Brigade Verte

Le Maire fait état de la réunion avec la Brigade Verte. Leur mission principale consiste en la surveillance du ban communal. Si la commune décide d'adhérer ce ne sera pas avant 2023 (temps du recrutement). Actuellement, il y a 70 gardes-champêtres pour 365 communes. D'autres communes alentours souhaitent adhérer, de ce fait ils recherchent un local dans le secteur du Ried pour y ouvrir un bureau (le plus proche étant à Villé). En termes de coût, l'estimation est de 7 158 € dont 4 295 € à charge de la Commune et 2 863 € à charge de la CeA. Ce point sera présenté lors d'une prochaine séance (intention d'adhésion).

d. Plénière CCRM

La prochaine réunion du conseil de communauté se tiendra le 13 avril à Bindernheim. L'ensemble du Conseil Municipal est invité.

e. Commission fleurissement

M. MARTIN Daniel fait état de la commission fleurissement du 29 mars. Pour la soirée fleurissement, les prix ont été remis à jour. Pour la tombola, il y aura des replants et des plantes aromatiques. Le gros lot sera un arbre fruitier, un citronnier offert par SAINTPAUL Espaces Verts ainsi que 4 rosiers pour les prix hors catégories. L'animation sera assurée par M. FAHRNER Justin avec des diaporamas et des photos des amandiers de Mittelwihr.

Un RDV est prévu le 21 avril pour les illuminations de Noël, la commission est conviée. Enfin, concernant les jardinières sur le garde-corps du pont il n'y en aura que 3 sur les 5 habituelles. En effet, il s'agit d'un ouvrage de la CeA et cette dernière n'autorise plus cette pratique. Les garde-corps ne sont pas étudiés pour accueillir le poids des jardinières et elles réduisent la largeur des trottoirs. Le reste des jardinières sera dispatché au niveau du parking centre village.

f. Prochain conseil

La prochaine réunion du conseil se tiendra le lundi 23 mai à 20h à la mairie.

g. Commission

- Commission communication : mardi 19 avril à 19h en mairie
- Commission bâtiment/voirie : lundi 09 mai à 19h en mairie

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 20 heures et 55 minutes.